

Recrutement des membres du Conseil d'administration, 2025

Le CMFC cherche à pourvoir deux postes vacants.

Sur les 12 postes au sein du Conseil d'administration, un poste doit être pourvu en tout temps par un e membre du CMFC dans ses premières années de pratique (cinq premières années de pratique ou résident e en médecine de famille).

Pour l'élection de 2025, au moins un des deux postes vacants d'administration générale sera occupé par un·e membre dans ses premières années de pratique.

Les électeurs devront désigner leurs deux premiers choix. La première personne élue sera le candidat ou la candidate dans ses premières années de pratique qui recevra le plus grand nombre de votes. La deuxième personne élue sera celle qui recevra le plus grand nombre de votes parmi toutes les personnes candidates restantes (y compris celles qui sont dans leurs premières années de pratique).

Nos membres reflètent une grande diversité, tant sur le plan professionnel que personnel. Vous trouverez ci-dessous certains attributs prioritaires que nous avons déterminés pour nous aider à mieux collaborer au sein du Conseil. Aucun membre du Conseil d'administration ne peut, à lui ou elle seule, posséder tous ces attributs, et vous avez probablement des compétences spéciales qui ne sont pas parmi celles mentionnées. Nous vous invitons à soumettre votre candidature même si vous ne vous identifiez pas dans la liste affichée plus bas.

Les attributs en caractères gras sont les compétences que nous avons déterminées comme étant les plus nécessaires.

- Diversité des populations de patients desservies (régions éloignées, régions rurales, petites villes, banlieues, villes, quartiers urbains défavorisés, population autochtone, population vulnérable)
- Diversité des soins dispensés (soins complets et globaux, soins ciblés et détention d'un Certificat de compétence additionnelle, domaine[s] d'intérêt particulier)
- Diversité des lieux de pratique clinique (Colombie-Britannique, provinces de l'Atlantique, Québec, Saskatchewan)
- Diversité en nombre d'années de pratique/étape de carrière (cinq premières années de pratique ou résident-e en médecine de famille). Il s'agit d'une exigence concernant au moins un nouveau ou une nouvelle membre pour l'élection de 2025

- Diversité en nombre d'années de pratique/étape de carrière (10 premières années de pratique)
- Diversité d'identité personnelle et d'expériences vécues (orientation sexuelle, identité ou expression de genre, Noir-e ou autre personne de couleur, Autochtone, personne handicapée, immigrant-e)
- Diplômé·e international·e en médecine (DIM)
- Capacité à communiquer dans les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français (bilingue)
- Participation aux travaux du CMFC et connaissance de ceux-ci (participation à un comité, évaluation)
- Participation aux travaux des sections provinciales du CMFC et connaissance de ceux-ci (participation à un comité, évaluation)
- Expérience au sein de conseils d'administration et en matière de gouvernance
- Connaissances financières
- Connaissance de la gestion du risque
- Compréhension des questions juridiques
- Connaissance des organismes sans but lucratif
- Connaissance de la pensée systémique et expérience de la planification stratégique
- Expérience de la défense des intérêts des patients et du plaidoyer dans le domaine de la santé
- Compréhension de l'éthique et des conflits d'intérêts
- Maîtrise d'une finesse politique et compréhension des affaires publiques et expérience en relations gouvernementales
- Expérience en communications, y compris avec différentes plateformes pour mobiliser efficacement les parties prenantes
- Expérience en matière de collecte de fonds qui pourrait contribuer à renforcer les liens entre le Conseil d'administration du CMFC et celui de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (FAMF)
- Expérience en leadership communautaire et en plaidoyer, capacité à guider le changement et à mener des initiatives de justice sociale
- Implication au sein de facultés de médecine ou d'hôpitaux, ou dans des activités d'enseignement, de recherche et d'administration
- Expertise liée aux rôles fondamentaux du CMFC, y compris l'établissement de normes pour la certification en médecine familiale, le développement de cursus, l'agrément des programmes de formation postdoctoraux en médecine de famille et la certification du développement professionnel continu (DPC)

Si vous souhaitez soumettre votre candidature à la prochaine élection du Conseil d'administration, veuillez communiquer avec Sarah Scott, directrice de la gouvernance et de la planification stratégique, à sscott@cfpc.ca pour obtenir le formulaire à remplir en ligne d'ici le 28 février 2025 et expliquer en quoi vous correspondez à ces attributs. Nous vous demanderons aussi de nous faire parvenir votre CV. Nous pourrions vous inviter ensuite à participer à une entrevue par vidéoconférence avec le Comité des candidatures.

Remarque : Les candidatures soumises après le 28 février 2025 seront prises en considération lors du cycle de 2026.